



APPEL D'OFFRES PUBLIC

COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – CONTRAT DE 3 ANS ET 2 ANS D'OPTION

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Lavaltrie demande des soumissions relativement à la collecte et au transport des matières résiduelles pour les années 2024 à 2026 (plus 2 ans d'option).

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ou entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **28 septembre 2023** via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.seao.ca

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec madame Marie-Josée Charron par courriel à : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque certifié, de mandat-poste, de traite bancaire ou d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement émis par une institution financière, représentant au moins 5 % du montant total de la soumission avant taxes.

Un tel cautionnement doit être valide pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer dans une enveloppe opaque cachetée, un exemplaire original et une copie de sa soumission incluant tous les documents requis. L'enveloppe doit être identifiée, conformément au devis et portant la mention : **Appel d'offres no : 2023-09-01/AOP – COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – 2024-2026 (PLUS 2 ANS D'OPTION)**

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est le **18 octobre 2023 à 13 h 30**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve d'un tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 27 septembre 2023.

Marie-Josée Charron, greffière